



Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission des institutions

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 61, Loi sur les comptables professionnels agréés

Le mercredi 2 mai 2012 (Salle Louis-Joseph-Papineau)

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 15	Remarques préliminaires
11 h 30	Ordre des comptables agréés du Québec, Ordre des comptables en management accrédités du Québec et Ordre des comptables généraux accrédités du Québec
12 h 30	<i>Suspension</i>
15 h 00	Ordre des administrateurs agréés du Québec
15 h 45	Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec
16 h 30	Ordre des évaluateurs agréés du Québec
17 h 15	Remarques finales
17 h 30	<i>Ajournement</i>

Québec, 2012-04-23, 14 h

M. Cédric Drouin
Secrétaire suppléant de la Commission des institutions
Direction des travaux parlementaires
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : ci@assnat.qc.ca